

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 95 (1969)  
**Heft:** 24

## Vereinsnachrichten

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



### CANDIDATURES

- M. DELMONICO Jean      ingénieur civil EPUL - diplômé en 1968  
Parrains : MM. Jean-Paul Jaccoud et Roland Dutoit
- M. JOLIVET Jean-Marie, ingénieur civil EPUL - diplômé en 1965  
Parrains : MM. Paul Chastellain et Daniel Bonnard
- M. KISSENPFFENNIG Jean-Frédéric, ingénieur civil EPUL - diplômé en 1966  
Parrains: MM. E. Kissenpfennig et J.P. Stucky

### LE TECHNICUM DU SOIR EST RECONNU - Communiqué

Selon décision du Département fédéral de l'économie publique du 23 octobre 69 le Technicum du soir de Lausanne a été reconnu comme "Ecole technique supérieure (ETS)" au sens de l'article 45 de la loi fédérale du 20 septembre 1963 sur la formation professionnelle.

Le TDSL est ainsi autorisé à conférer à ses diplômés le titre protégé d'"ingénieur-technicien ETS".

Le droit de porter ce titre est aussi accordé aux diplômés qui ont subi avec succès l'examen final du TDSL avant l'entrée en vigueur de la décision du Département fédéral de l'économie publique.

Rappelons que la durée des études au TDSL est de neuf semestres, l'examen final se faisant au commencement d'un dixième semestre. Le début de l'année scolaire est fixé en février. Le TDSL est ouvert aux porteurs d'un certificat fédéral dans les domaines : génie civil, électricité, mécanique.

### CENTRE D'ETUDES ARCHITECTURALES      1680 - ROMONT

5ème journée d'études      Bâtiment scolaire, Romont  
Samedi 13 décembre 1969, de 10.30 h. à 12.00 h. et de 14.00 h. à 18.00 h.

- |   |   |
|---|---|
| <u>HENRI VAN LIER</u> , professeur à<br>l'Université Catholique de Louvain<br>et professeur à l'Institut des Arts<br>et Diffusion à Bruxelles | - LE NOUVEL HABITANT<br>- LA FORMATION DE L'ARCHITECTE<br>- L'ARCHITECTURE SYNERGIQUE |
| <u>PAUL MIGNOT</u> , professeur à l'Académie<br>Royale des Beaux-Arts de Bruxelles,<br>Président du C.E.A., Bruxelles                         | - LA RECHERCHE ARCHITECTURALE<br>- ACTIVITES DU C.E.A. BRUXELLES                      |



Seite / page

leer / vide /  
blank